



**COMITE POITOU-CHARENTES de NATATION**  
*CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES - VIENNE*  
*Présidence – Secrétariat – Trésorerie*

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 23 AVRIL 2015**

(MAISON DU WATER-POLO – 17400 ST JEAN D'ANGELY)

Présents : BALSAX Marie, BERTON Laurette, BOUCQUAERT Karl, DIONNET Stéphane, FLEURUS Yvelise, GALAND Corine, HEQUET Jean-Philippe, LOIZEAU Yannick, MAROLEAU Vanessa, MEHEUX DRIANO Yann, PERSIGANT Jimmy, PRAT Caty, ROUGER Patrick, SEBIRE Bertrand, VEILLON Cécilia

Absent excusé : DELCROIX Alain

Invités présents : MOURIER Xavier

Invité excusé : BARRIERE Philippe

Secrétaire de séance : PICHAUT Aurélie

Le Président, Jimmy PERSIGANT, ouvre la séance à 19h38 et remercie les membres de leur présence.

**1) Approbation du compte rendu du comité directeur du 14/02/2015 à La Rochelle**

Il est demandé d'apporter quelques précisions aux paragraphes des finances et des bourses. Caty PRAT demande à ce qu'elle soit nommée comme tel, et non Catherine PRAT.

Egalement, Marie Balsaux précise qu'elle souhaite que son patronyme soit modifié sous DUBREUIL, puisque sa licence a été modifiée.

Le compte rendu ne soulevant aucune remarque de la part des membres est approuvé à l'unanimité

**2) Championnats de France**

Le Président relate les différents Championnats de France auxquels il a participé.

Championnat de France Jeunes à Limoges : bonne ambiance, belles performances, 2 nageurs de notre région sont pressentis pour le stage « Objectif Tokyo » (Axelle Rogeon et Pierre Henry-Arrenous). 3 records de France battus.

Championnat de France Maîtres à Rennes : 47 nageurs de la région avec quelques podiums. La grille de temps sera resserrée l'année prochaine.



2 allée de la Chenevière - Apt. 24 - 86000 POITIERS  
Tél. 05.49.46.10.17  
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>  
Email : [poitou-charente-natation@orange.fr](mailto:poitou-charente-natation@orange.fr)  
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



Championnat de France Militaire à Rochefort : bonne ambiance et bonnes performances. Le Colonel commandant la base ainsi que le Colonel Commissaire aux sports des armées ont remercié chaleureusement le Comité pour la mise en place et la gestion du chronométrage, ainsi que la mise à disposition des officiels.

Suite à ces Championnats, une rencontre avec le Colonel Michaux est prévue pour déterminer les possibilités d'utilisation de ce Milieu Aquatique Profond Standardisé pour l'organisation de stages ou de compétitions.

Par ailleurs, le Président relate le déroulement de l'AG FFN tenue à Vannes les 17 et 18 avril 2015 : vote à bulletin secret mal perçu par les instances fédérales, avantages de la labellisation des clubs toujours à charge des régions (pour les trois premiers niveaux)

La FFN a signé un protocole avec le COSMOS pour une adhésion annuelle à 50 € pour les clubs. La cotisation des comités régionaux et départementaux (employeurs) sera prise en charge par la FFN à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016

De plus, le Président s'est entretenu avec Jacques Favre sur la possibilité d'accompagnement de la DTN, pour nos formations, afin de pallier à l'absence d'un CTS.

### **3) Rapports des commissions sportives**

Il est apporté quelques précisions en plus des rapports déjà adressés en amont de cette réunion.

#### *a) Natation Synchronisée*

1 équipe a participé au Championnat de France N2 à Angers, début Avril.

#### *b) Water-polo*

Championnat N3 IRSO est terminé. Les autres championnats sont toujours en cours.

#### *c) Natation de course*

Natathlon plot 3 se tiendra à Royan le 17 mai 2015 pour pallier à l'annulation du 29 mars pour raisons techniques. Le championnat régional été est déplacé à La Rochelle : merci à Christian Raux pour la réservation du bassin.

Il n'y aura plus de Micathlon en 2016. Cette organisation ne répondant plus aux aspirations des entraîneurs réunis lors de la Commission Sportive qui s'est réunie à Niort, ces derniers sont chargés de réfléchir à l'organisation de Meetings avec une finalité régionale qui intégrera toutes les catégories et notamment les minimes /cadets. La prochaine réunion de la Commission Sportive est prévue le 1<sup>er</sup> juin 2015 à Niort à 14h, tous les entraîneurs sont conviés.

6 dates sont bloquées au calendrier sportif 2015-2016 pour le Water-polo poussins-benjamins.

### **4) Dauphins de Cognac : courrier de la Présidente**

Il est précisé les montants attribués aux nageurs de série N1 qui ont été décidés en CD du 14/02/2015 : 500 € par nageur versés sur présentation de facture d'achat d'équipement, ou de déplacement.

Un courrier officiel sera adressé aux Présidents des nageurs concernés.

### **5) Déménagement du Siège Social**

Notre arrivée à la Maison des Sports – 6 allée Jean Monnet 86000 Poitiers - est actée à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015 et le congé du logement actuel au 30 juin 2015. A cet effet, le déménagement se fera progressivement sur le mois de Juin.



2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS  
Tél. 05.49.46.10.17  
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>  
Email : [poitou-charente-natation@orange.fr](mailto:poitou-charente-natation@orange.fr)  
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



Le Secrétaire Général demande de l'aide aux élus pour le déménagement du mobilier ; il communiquera plusieurs dates via Doodle pour ce volontariat.

## **6) IRSO Water-polo**

Problèmes de gestion de la zone water-polo avec l'élu référent Pierre-Marie Lincheneau : les actions IRSO ne sont pas menées comme il le faudrait en termes d'organisation et de budgétisation (informations arrivant toujours tardivement ce qui nécessite toujours des arrangements).

Le comité Poitou-Charentes ne peut pas prendre les décisions pour la zone et ne peut pas sans cesse avancer les dépenses pour mener à bien ces actions. Une rencontre entre tous les acteurs des actions WP interrégionales est nécessaire pour définir le rôle de chacun.

## **7) Frais de déplacement des salariés et intervenants ERFAN**

Les intervenants sous contrat sont des salariés ; ils ne peuvent pas prétendre à une indemnisation de déplacement au taux le plus élevé c'est-à-dire à 0.35 € / km.

En conséquence, il est demandé de fixer cette indemnité à 0.20 € / km.

Il est donc procédé au vote : unanimité des présents. Cette décision sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

## **8) DRJSCS**

Cette institution demande la déclaration des séjours courts « sportifs », c'est-à-dire des séjours regroupant 7 mineurs au moins et dont la durée d'hébergement est d'une à trois nuits consécutives. Ils doivent être déclarés via un portail spécifique auprès de la DDCS du département du lieu du Siège Social de l'organisateur.

En conséquence, tout stage régional sera déclaré par le secrétariat.

Une note sera adressée à chaque commission d'ici la rentrée prochaine.

Aussi, les bilans des stages doivent être adressés à la DRJSCS, via un tableau spécifique, dans lequel sont répertoriés les éléments financiers dépensés, les diplômes des encadrants, le nombre de participants...

Ce bilan passant aussi par le secrétariat.

## **9) Présentation du programme estival 2015**

Après quelques remarques sur l'interprétation des « Modalités de Sélection », le programme estival est adopté à l'unanimité et sera renvoyé à chacun après correction par la commission.

## **10) Droits d'engagement : Natation estivale**

A la demande de la commission estivale, les droits d'engagements doivent être revus. A cet effet, il est proposé la course à 1.50 € (au lieu de 1.20 €) et les relais à 3.00 € (au lieu de 2.40 €) ; il est donc procédé au vote : 1 contre. En conséquence, la nouvelle tarification sera appliquée pour la saison 2015.

## **11) ERFAN : diplômes**

L'édition des diplômes des Brevets Fédéraux suit son cours. La procédure est longue et les candidats ne s'appliquent à respecter les modalités nécessaires à l'obtention de leur diplôme.

Caty Prat précise qu'en cas de réclamation, les candidats doivent s'adresser à elle.



2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS  
Tél. 05.49.46.10.17  
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>  
Email : [poitou-charente-natation@orange.fr](mailto:poitou-charente-natation@orange.fr)  
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers



## 12) Questions diverses

### a) *Cotisation 2015 au CROS*

Le CROS a décidé de maintenir sa politique de cotisation annuelle pour 2015, votée lors de leur AG de mars 2015. Il est cependant bien spécifié que cette cotisation relève d'un acte volontaire de la part des comités.

En conséquence, il est demandé aux élus de se prononcer sur l'adhésion au CROS pour 2015, à savoir que le montant à régler serait de 262.78 €, déclinait comme suit : 50 € part fixe + 0.025 € / licence.

Les élus actent pour le paiement de la part fixe uniquement.

### b) *Incident à Melle : Interclubs minimes*

Suite au rapport du juge-arbitre de la compétition, signalant l'incident survenu entre lui et David Vergnault (entraîneur du CN Niort), et au regard des précédents rapports identiques, le Comité Directeur demande la saisine de l'organisme disciplinaire régional afin d'entendre David Vergnault. 2 élus s'abstiennent.

### c) *Trésorerie*

La trésorière rappelle aux Présidents des commissions qu'ils doivent présenter un prévisionnel détaillé pour chaque action ; elle remet à chacun une note expliquant la marche à suivre.

### d) *Pôle d'Entraînement Régional*

La plaquette et le dossier de candidature des nageurs ont été établis en début de semaine. Le comité directeur valide la diffusion de ces éléments.

### e) *Médailles Jeunesse et Sports*

Les récipiendaires de l'année 2014 ont enfin reçu, individuellement, leur diplôme par les Directions Départementales dont ils sont issus.

L'Etat s'étant désengagé des remises officielles des médailles, il sera procédé à leur achat par le Comité. La remise officielle sera effectuée à l'occasion du prochain comité directeur.

La prochaine réunion du Comité Directeur est décalée au 18 juin 2015 à St Jean d'Angely (au lieu du 28 mai 2015)

A 22h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée.

**Jimmy PERSIGANT- Président**



**Karl BOUCQUAERT – Secrétaire Général**



2 allée de la Chenevière - Apt. 24 - 86000 POITIERS  
Tél. 05.49.46.10.17  
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>  
Email : [poitou-charente-natation@orange.fr](mailto:poitou-charente-natation@orange.fr)  
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers

